

Nos propositions-orientations

- Avant de commencer, le « statut » de ces propositions. Ce qui suit a été approuvé par 19 membres, 2 ne l'ayant pas souhaité. Il leur a été proposé d'exprimer leurs raisons par écrit pour figurer en annexe du rapport.
- Quelle réponse à la question: « est-ce possible? »;
- « comment? »?
- Le « comment «technique » » et le « comment lever les points de blocage »;
- Nous proposons trois grandes catégories de réponses:
 - Pour des approches systémiques;
 - Pour mettre les agriculteurs au cœur de la transition;
 - Pour des approches territoriales.

1-Pour des approches systémiques (1)

- Trois grandes catégories qui forment, elles-mêmes, système!
- Au niveau agricole; le « mikado » des facteurs; impacts et conséquence;
- Au niveau institutionnel;
- Au niveau de la filière, jusqu'au consommateur.

1-Pour des approches systémiques (2): la filière alimentaire jusqu'au consommateur

- Quelle que soit l'agriculture de transition (cf slide suivant):
- Le rôle-clé du consommateur et donc des donneurs d'ordre de l'aval;
- Une approche contractuelle et une politique de la demande;
- Les « modèles » « bio » et « bleu, blanc, cœur »;
- Les donneurs d'ordre de l'aval? Les consommateurs? Quel optimisme!
- « greenwashing », surenchères et cacophonie, CdC et labels;
- Une « niche de plus »?
- Ce qui a changé et « permet d'y croire »....(sous conditions, comme on le verra!)

2- Pour placer les agriculteurs au cœur de la transition

- Comment faire? Un mot-clé, l'appropriation (technique, économique et morale);
- L'exemple de la CA de l'Eure;
- Appropriation technique: des objectifs de résultats (impacts), pas des pratiques, cf. l'approche territoriale (point 3);
- L'agriculture régénératrice? Résultats des débats et perspectives, le point-clé de la diversification;
- Le cas particulier des jeunes, des « grandes » exploitations et des entreprises de travaux agricoles (ETA);

N.B: l'idée d'une charte entre les agriculteurs et la société française a, pour le moment, été écartée.

3-Pour développer des approches territoriales(1) Les atouts de ces approches

- **Proximité => Participation du maximum d'acteurs locaux** (qui se connaissent) // **Vérification directe possible => Confiance** (agriculteurs, consommateurs, citoyens, etc.)
- Atouts du niveau territorial (multiplicité d'acteurs => très complexe):
 - **Adapter la transition aux priorités et aux impacts définis localement**, et communiquer
 - Réaliser pour cela **diagnostics et discussions préalables** nécessaires
 - **Laisser les acteurs locaux (qui se connaissent) définir** – puis régulièrement réorienter - **les pratiques et les trajectoires** les + adaptées à leur territoire ;
 - **Associer les collectivités territoriales** (CdC de restaurations collectives, PLU, PAT, zones sensibles, labellisation « territoire de transition », financement) et autres partenaires (Agences de l'Eau, etc.) ;
 - **Associer R&D et conseil** (INRAE, organismes de développement, lycées agricoles, etc.) ;
 - **Faire s'engager collecteurs, industriels et distributeurs, sans oublier le volet diversification** ;
 - Dialoguer avec le tissu associatif local ;
 - **Communiquer** (PQR, etc.) **et rendre compte.**

3-Pour développer des approches territoriales(2)

Quel découpage et quelle taille ?

- Nécessité d'avoir une certaine unité pédo-climatique,
- Ainsi que l'envie de travailler ensemble des acteurs du territoire !
- Proposition : **les « petites régions agricoles »**
 - 700 en France,
 - 50 en moyenne par région, 7 par département
 - 500 agriculteurs (co)exploitants / petite région (dont **beaucoup se connaissent...**)
 - 80 ans de données statistiques
 - Une certaine homogénéité pédo-climatique
 - Souvent une « personnalité » historique et un nom facilitant la communication

3-Pour développer des approches territoriales(3) Niveau local vs régional

- Autres possibilités :
 - Zone AOP, Parc naturel régional, zone d'intérêt particulier (protection de captages...), ou circonscription « politique » (communauté de communes, agglo...), etc.
- Ce sera au niveau local de s'auto-organiser;
- **La région : niveau d'impulsion et de labellisation**
(déconcentration ou décentralisation) avec appels à projet ?
- **L'État, garant de la loyauté des affirmations**

3-Pour développer des approches territoriales(4).Quelle gouvernance?

- **Pôle de compétitivité**

- « *Rassemblement, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, d'entreprises petites, moyennes ou grandes, de laboratoires de recherche et d'établissements de formation* » (DATAR 2006)
- = « grappe d'entreprises » (cluster) organisé en Association 1901 avec plusieurs centaines d'acteurs

- Plus de 50 à ce jour

- Exemples en Agriculture-alimentation –environnement
- Agri Sud-Ouest Innovation à Toulouse, Vegepolys Valley à Angers, Qualiméditerranée à Montpellier, Aquimer à Boulogne-sur-Mer

- Avantages :

- Léger à gérer, souple, adapté à de multiples initiatives, et... qui a fait ses preuves.